



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Lyon, le 7 septembre 2016

L'Inspection Pédagogique Régionale
d'Histoire-Géographie

à
Mesdames, Messieurs
Les professeurs d'histoire-géographie

S/C de Madame, Monsieur le Chef d'établissement

Rectorat **Lettre de rentrée – histoire-géographie – septembre 2016**

Inspection
Pédagogique Régionale
d'histoire-géographie

Affaire suivie par :
Frédérique HANNEQUIN
Marie-Laure JALABERT
Christine LAUER
Catherine VERCUEIL

Téléphone
04.72.80.60.09
04.72.80.63.38
04.72.80.63.83

Télécopie
04.72.80.63.37
Mél.

ipr@ac-lyon.fr
frederique.hennequin@lyon.fr
marie-laure.jalabert@lyon.fr
christine.lauer@lyon.fr
cathrine.vercueil-simion@lyon.fr

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

www.ac-lyon.fr

Chères et Chers collègues,

Nous souhaitons à chacun et chacune une belle rentrée après des vacances que nous espérons avoir été réparatrices.

Bienvenue à tous les collègues qui rejoignent notre académie et toutes nos félicitations aux lauréats de concours.

Nous tenons à saluer l'implication des professeur.e.s de collège dans la mise en œuvre de la réforme de la scolarité obligatoire avec, notamment, le renouvellement sans précédent de l'ensemble des programmes.

Nous saluons bien entendu également le sérieux de l'ensemble des enseignant.e.s dans la préparation des élèves aux examens et dans le travail de correction et de coordination mené lors des épreuves du DNB, des baccalauréats et des autres examens.

LA QUATRIEME RENTREE DE LA REFONDATION DE L'ECOLE.

Préambule commun à toutes les disciplines enseignées au collège

La rentrée 2016 est la quatrième année de la refondation de l'Ecole de la République. Il s'agit de la rendre opérationnelle par la mise en œuvre des nouveaux programmes ancrés dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, des enseignements communs et complémentaires et des instances.

Pour mener à bien ce travail de grande ampleur, dans le cadre de nos missions d'inspecteur référent d'établissement et d'inspecteur de la discipline, nous serons à vos côtés dans :

- l'accompagnement des établissements, des équipes pédagogiques et des enseignants sur la mise en œuvre de ces programmes ;
- la formation des enseignants, notamment pour le numérique pédagogique ;
- le fonctionnement des instances (conseil pédagogique, conseil école-collège, conseil de cycle 3).

En ce qui concerne le travail au sein de la classe, nous nous attacherons, dans nos observations, plus particulièrement et conformément à la circulaire de rentrée parue au Bulletin officiel n°23 du 4 juin 2015 :

- à la mise en œuvre d'une approche par compétences :
 - o L'élève est engagé dans une activité contribuant à l'acquisition ou au développement d'une compétence attendue en fin de cycle, disciplinaire ou transversale ;
 - o Les cinq domaines du socle commun sont travaillés par tous les enseignants de toutes les disciplines sans exclure quiconque parmi l'ensemble des adultes de l'établissement ;

- L'évaluation est pensée et utilisée comme un outil pour la formation de l'élève ;
- à la mise en place de la progressivité des apprentissages dans chacun des cycles en intégrant la possibilité d'une différenciation pédagogique ;
- à l'intégration pédagogique du numérique dans l'enseignement, comme outil ou ressource ;
- à l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- à la construction des parcours éducatifs (parcours Avenir, d'éducation artistique et culturelle, citoyen et éducatif de santé) au travers de tous les enseignements.

L'esprit des nouveaux programmes en collège :

Les programmes sont centraux dans le dispositif de mise en œuvre de la réforme et ont été mis en ligne (Bulletin Officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015).

Ils intègrent très explicitement les objectifs du socle et les enseignements complémentaires (AP, EPI) s'appuient sur les programmes.

Ils sont ouverts sur d'autres disciplines et contribuent à la validation des parcours détaillés dans les textes officiels suivants et pour lesquels nos disciplines ont toute leur place :

- pour le parcours d'éducation artistique et culturelle (arrêté du 1er juillet 2015 paru dans le Bulletin Officiel n°28 du 9 juillet 2015),
- pour le parcours citoyen (circulaire n° 2016-092 du 20 juin 2016 parue dans le Bulletin Officiel n°25 du 23 juin 2016),
- pour le parcours Avenir (arrêté du 1er juillet 2015 paru dans le Bulletin Officiel n°28 du 9 juillet 2015).

Ce sont des programmes de cycles et leur traitement doit s'accompagner d'une réflexion sur la progressivité des apprentissages au sein de chaque cycle et d'un cycle à l'autre notamment entre le primaire et le collège mais aussi entre le cycle 3 et le cycle 4.

Ils sont à penser en lien avec l'EMC car nombreux sont les thèmes en histoire et en géographie qui nourrissent une réflexion citoyenne.

Les fiches ressources d'histoire et de géographie du cycle 3 et 4 sont en ligne sur Eduscol :

Pour le cycle 3 : <http://eduscol.education.fr/cid98981/s-appropriier-les-differents-themes-programme.html>

Pour le cycle 4 : <http://eduscol.education.fr/cid99022/s-appropriier-les-differents-themes-programme.html>

L'architecture de ces fiches reprend les objectifs fondamentaux énoncés plus haut (pourquoi enseigner ce thème dans la classe, la place du thème dans la scolarité, les points forts du thème pour l'enseignant, les mises en œuvre dans la classe, les contributions du thème aux parcours, les principaux repères à construire dans la perspective du nouveau DNB en 3^{ème}).

De nouvelles ressources viendront progressivement nourrir trois autres rubriques :

- « Approfondir ses connaissances scientifiques »
- « Travailler les compétences et l'acquisition du socle commun » et
- « Mettre en œuvre des démarches d'enseignement ».

Des journées institutionnelles centrées sur l'accompagnement de la mise en œuvre des programmes seront ouvertes aux professeurs (à raison de deux enseignants par collège) au début de l'année 2017. Des ressources sont en ligne sur le site : www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/

Le nouveau diplôme national des collèges (DNB)

La session 2017 du diplôme national des collèges inaugure une nouvelle maquette et renforce de manière significative les principes mis en œuvre dans la réforme de la scolarité obligatoire. Elle s'appuie sur l'évaluation de compétences incontournables et transférables, donc

multidisciplinaires, appuyées sur une gamme élargie de disciplines. En effet, les épreuves de l'examen sont une **modalité complémentaire de l'évaluation du niveau de maîtrise du socle** commun de connaissances, de compétences et de culture.

Trois textes de référence sont à votre disposition :

- **Bulletin Officiel n° 3 du 21 janvier 2016** sur les nouveaux outils (bulletin, livret scolaire) et les modalités d'attribution du DNB ;
- **Bulletin Officiel n°14 du 8 avril 2016** avec la note de service **n°2016-063 du 6-4-2016** qui précise ces modalités ;
- **Bulletin Officiel n° 17 du 23 avril 2015** sur la validation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Ces textes renvoient à la compétence P5 du référentiel métier paru au **Bulletin Officiel n°30 du 25 juillet 2013**.

Les sujets et les modalités de ces épreuves correspondent aux **programmes du cycle 4 (EMC)** et, plus précisément, ceux de la classe de troisième lorsque le programme disciplinaire du cycle 4 le précise, comme en histoire-géographie. Sur les **8 heures** d'épreuves écrites **réparties par pôle disciplinaire**, l'histoire-géographie-enseignement moral et civique conserve sa durée de 2h et participe pour la moitié des points du pôle littéraire.

Désormais, les candidats composent **sur des copies indépendantes de l'énoncé**.

Chacun des trois exercices est très clairement référé à un champ de compétences relevant de nos disciplines et enseignement appuyé sur les compétences transversales fondamentales :

- Exercice 1. Analyser et comprendre des documents (20 points)
- Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques ou géographiques (20 points)
- Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'EMC (10 points)

La série professionnelle conserve des sujets distincts élaborés sur les mêmes principes.

Ces nouvelles modalités ne font que renforcer la réorientation des pratiques de classe initiées depuis la mise en œuvre du premier socle commun (2006). L'examen et bien sûr les exercices qui nous concernent directement sanctionnent le travail de l'élève dans sa continuité, cycle après cycle. Cela implique que l'évaluation soit un des leviers au service des apprentissages et permette de « mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l'élève ». Il est à souligner que nos disciplines et enseignement font désormais partie du contrôle continu qui ne se fonde plus sur des moyennes mais sur des validations de compétences.

Trois points de vigilance :

- **Les repères en histoire et en géographie qui pourront être l'objet d'une interrogation au DNB dans l'exercice 2** de la première partie de l'épreuve de F-H-G-EMC (rappel : le sujet d'essai de la série générale comporte une question de repérage sur la localisation de Paris et de quatre aires urbaines).

- Comme le nouveau programme de 3^e ne comporte pas de repères (à la différence de l'ancien), il n'y a pas de liste officielle. Cependant, on peut convenir **qu'au moins pour la session 2017, les questions porteront sur les repères de la classe de 3^e qui sont identifiés dans les fiches ressources d'histoire et de géographie 3^e**. Cela ne limite évidemment pas les repères que les professeurs peuvent être amenés à construire avec leurs élèves dans le cadre de leurs enseignements.

- **Les questions d'EMC** : étant donné qu'à la session 2017 les élèves n'auront suivi qu'une partie des nouveaux programmes du cycle 4, l'inspection générale travaille avec la Dgesc (division générale de l'enseignement scolaire du ministère) à une note qui devrait préciser les questions qui ne seront pas l'objet de sujets d'examen pour la session 2017 ; **cette note concerne les disciplines scientifiques, mais aussi l'EMC qui ne sera mis en œuvre que pour la deuxième année**. Nous vous tiendrons informés de sa parution.

L'éducation prioritaire

- La réforme de l'Education prioritaire se poursuit dans les 21 REP+ et les 25 REP de notre académie.

Les enseignants d'histoire-géographie doivent contribuer à cette refondation ([circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2014](http://www.educationprioritaire.education.fr/fileadmin/docs/pdf/referentiel_education_prioritaire.pdf)) en s'appuyant sur le référentiel mis en ligne à l'adresse suivante : (http://www.educationprioritaire.education.fr/fileadmin/docs/pdf/referentiel_education_prioritaire.pdf).

Chaque réseau (école et collège) a rédigé son contrat de réseau qui fixe les priorités et les objectifs à atteindre d'ici 4 ans. Le travail dans la classe au service de l'acquisition de la maîtrise des langages est pointé par tous les acteurs et nos disciplines y contribuent.

- Pour la première année, des **formations d'initiatives locales (FIL)** inter-degrés auront lieu.

- Un séminaire académique est fixé le 12 octobre. Il portera toute son attention sur « comment donner du sens aux enseignements ». Chaque réseau pourra y participer à raison de deux professeurs par réseau.

- En novembre, notre académie accueille des assises interacadémiques REP+ de l'éducation prioritaire (académies de Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand, Dijon, Besançon) auxquelles vous pourrez être conviés.

- Le site éducation prioritaire est en cours de restructuration et accueillera très bientôt les captations des conférences données au cours de ces différentes journées.

INFORMATIONS POUR LES LYCEES

Un nouveau programme pour le cycle terminal du baccalauréat technologique STHR (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) (BO n° 11 du 17 mars 2016)

La série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) remplace progressivement la série technologique hôtellerie, en classe de seconde depuis la rentrée scolaire 2015, en classe de première à la rentrée scolaire 2016 et en classe terminale à la rentrée scolaire 2017. Les modalités de l'épreuve seront bientôt publiées.

Les fiches EDUSCOL

Tous les programmes de lycée s'ouvrent sur un tableau des capacités et méthodes que nos élèves doivent acquérir pour préparer le baccalauréat et pour envisager sereinement la poursuite de leurs études.

Les nouvelles ressources mises en ligne sur les programmes d'histoire-géographie des classes de Terminale L et ES intègrent des exemples de mise en œuvre de ces capacités.

Elles sont consultables sur le site EDUSCOL :

<http://eduscol.education.fr/cid59932/ressources-pour-la-classe-terminale-des-series-es-et-l.html>

TPE :

Pour cette année scolaire encore, la liste des thèmes relative aux travaux personnels encadrés (TPE) en vigueur pour la classe de première des séries générales est la suivante :

	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Thèmes communs	L'aléatoire, l'insolite, le prévisible Éthique et responsabilité Individuel et collectif		
Thèmes spécifiques	Les inégalités Crise et progrès L'argent	Le jeu Héros et personnages Lumière, lumières	Structures La mesure Matière et forme

Des fiches d'accompagnement proposant des pistes de travail et des axes de recherche sur chacun des thèmes sont mises à la disposition des enseignants sur Éduscol : www.eduscol.education.fr

- L'inspection pédagogique régionale : organisation et attentes

Nous vous indiquons que nos trois chargés de missions d'inspection, Catherine Barruel, professeure au Lycée Albert Camus de Rillieux-la Pape, Franck Thénard-Duvivier, professeur au Lycée Claude Fauriel de Saint-Etienne et Frédéric Fouletier, professeur à la Cité scolaire internationale de Gerland, poursuivent leur participation à nos activités d'inspection.

En ce qui concerne les **INSPECTIONS INDIVIDUELLES**, nous vous rappelons que les demandes doivent nous parvenir par la voie hiérarchique. Celles qui arriveront par courriel ou sur le site ne pourront pas être prises en compte.

Les secteurs d'inspection sont :

Madame Hannequin	Madame Jalabert	Madame Lauer	Madame Vercueil
Loire Nord	Ain Ouest	Ain Sud,	Ain est
Lyon Nord	Beaujolais-Val de	Loire Sud,	Loire Centre
Monts du Lyonnais	Saône,	Rhône Sud	Lyon Sud-Est (sauf Vénissieux)
Lyon 1 ^{er} , 2 ^{ème} , 4 ^{ème} et 9 ^{ème} arrondissements	Lyon Nord-Est (sauf collèges de Vaulx),	+ Vénissieux, Vaulx en Velin (collèges)	Lyon 5 ^{ème}
DNL anglais et espagnol	DNL italien, allemand, arabe		
BACHIBAC	ABIBAC /ESABAC		

Vous trouverez sur le site académique le protocole d'inspection commun à toutes les disciplines et qui précise les modalités de l'inspection dans l'académie (Bulletin d'informations rectorales n° 18 du 24 décembre 2007) est disponible sur le site académique.

Chaque inspection de professeur-e, quel que soit son statut, prend appui sur le **référentiel de compétences des enseignants** (Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2013). Nous vous recommandons d'en prendre connaissance dans son intégralité et nous rappelons la première compétence qui est de « faire partager les valeurs de la République », qu'il s'agisse notamment de la laïcité et de l'égalité entre les filles et les garçons.

Lors de nos visites, **il est indispensable que nous disposions d'un certain nombre de documents** : le cahier de texte (si possible numérique), les programmations et progressions annuelles pour l'ensemble des classes dont vous avez la charge, le scénario pédagogique de la séance observée, des évaluations, des cahiers d'élèves, quelques exemples de travaux menés dans le cadre des projets transversaux, le curriculum vitae du **dossier sur I-prof** que nous vous invitons à compléter et actualiser. Ces éléments sont nécessaires pour apprécier l'ensemble de votre travail avec vos classes et pour avoir une vue d'ensemble de votre activité et de la façon dont vous assumez vos missions, en classe, au sein de l'établissement comme éventuellement à l'échelle académique.

Nous serons particulièrement attentives à la mise en œuvre des programmes d'Enseignement Moral et Civique (Bulletin Officiel du 25 juin 2015). Ils sont particulièrement propices à l'enseignement du jugement, de l'argumentation et du débat en classe, à l'écrit comme à l'oral. Ils sont fondamentaux pour faire partager les valeurs de la République : la laïcité bien sûr à travers la Charte de la laïcité à l'Ecole, l'égalité, la liberté, la fraternité. Au collège, ils constituent toujours une partie intégrante de l'épreuve du brevet.

Nous serons également attentives à la construction de la continuité pédagogique entre écoles et collèges, collèges et lycées, lycées et supérieur et au travail des compétences qui la facilite. Une liaison Bac - 3/ + 3 est à l'œuvre dans nos disciplines depuis 3 ans et nous vous invitons à consulter les documents mis en ligne sur notre site académique Histoire-Géographie. La construction de cette continuité suppose bien sûr que nous poursuivions nos efforts pour accompagner tous les élèves, en classe et dans les séances dédiées à l'Accompagnement Personnalisé.

Afin de faciliter les opérations d'organisation des examens, nous vous remercions de **nous signaler directement** si vous êtes mobilisés pour des participations ou des corrections autres que les examens du secondaire (ENS, CAPES, etc.). Nous vous rappelons néanmoins que la participation à ces jurys ne vous exonère pas de l'obligation de correction liée à votre fonction.

LA COMMUNICATION DANS NOTRE ACADEMIE

Les communications par mail :

Elles se font exclusivement à l'aide de **l'adresse courriel académique dont dispose chaque enseignant, quel que soit son statut administratif**. Il est donc indispensable que chacun active la sienne. La gestion de cette messagerie professionnelle est simplifiée par la possibilité de renvoyer automatiquement les messages sur la messagerie de votre choix. **Attention, les services du rectorat ne traitent pas les messages arrivés par messagerie personnelle.**

Pour une première activation, connectez-vous à l'adresse suivante :

<https://bv.ac-lyon.fr/infocompte/>

Vous aurez besoin de votre NUMEN et de votre date de naissance.

Nombre d'entre vous ont judicieusement choisi le renvoi automatique vers une adresse personnelle, une solution que nous vous recommandons pour éviter des manipulations supplémentaires.

La **procédure** est très simple. Connectez-vous à la messagerie académique, puis :

- 1) cliquer sur l'onglet « Options » qui se trouve en bas à gauche de la page,
- 2) Parmi les propositions, cliquer sur « Transfert » dans l'onglet « Messagerie »,
- 3) Apparaît la boîte de dialogue suivante :

Pour activer le **renvoi automatique**, renseignez la cadre « transfert » avec l'adresse de messagerie que vous voulez utiliser

Afin d'éviter la saturation de la boîte aux lettres, qui pourrait bloquer le renvoi, vous devez vérifier si l'option « nettoyage automatique de la boîte » est bien activée. Pour ce faire, décochez la case « Conserver une copie du message »

Attention !

La messagerie académique est distincte de celle qui est sur I-Prof (réservée à la gestion administrative).

L'INFORMATION ET LA MUTUALISATION DANS NOTRE ACADEMIE.

Notre site disciplinaire académique reste accessible selon les mêmes voies :

- directement par l'adresse : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/>
- à partir du site de l'Académie de Lyon, par les onglets successifs : ressources pédagogiques / voie générale et technologique / site histoire – géographie

La page d'accueil présente les derniers articles publiés (pour cette rentrée, dossiers sur la prospective, les expériences de liaisons Bac -/+3, la mémorisation), et en colonne sur la droite, des liens directs vers les sites du portail national d'histoire-géographie, de Géoconfluences, d'Eduthèque, vers la rubrique TIC'édu histoire-géographie d'Eduscol ainsi que vers une sélection de parutions sur le web.

Ce site a pour vocation de proposer des pistes de mise en œuvre des programmes. Il est donc à votre disposition, si vous souhaitez faire partager vos expériences pédagogiques, vos lectures...

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos propositions par mail.

Vous êtes aussi invités pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, à vous inscrire à la lettre d'information (inscription et consultation à partir de la page d'accueil). Cette liste de diffusion est différente de celle utilisée par les inspectrices pour vous informer au fil de l'eau pendant l'année.

Cette dernière, sans périodicité fixe mais fréquente, nous permet à partir de votre adresse académique de vous communiquer rapidement des informations règlementaires, disciplinaires ou plus largement l'actualité intéressant nos disciplines.

Merci aux nouveaux collègues de l'académie de nous signaler s'ils ne reçoivent pas ces messages.

Discipline non linguistique : histoire-géographie en langue étrangère

Vous trouverez les éléments sur l'enseignement de l'histoire-géographie en langues étrangères sur la page Eduscol suivante :

<http://eduscol.education.fr/pid24109/enseignements-europeens-et-internationaux.html>

Section européenne

Une liste limitative des questions étudiées en classe de terminale a été fixée par les équipes de DNL en lien avec l'académie de Grenoble dont nous sommes partenaires pour la réalisation des sujets du baccalauréat ; ces modifications sont toujours valables. Les coordonnateurs de chaque langue ont diffusé ces modifications et nous invitons les nouveaux collègues à prendre rapidement contact avec ces derniers pour bénéficier des apports de la liste de diffusion.

En anglais : audrey.ferlut@ac-lyon.fr

En espagnol : leonard.courbon@ac-lyon.fr

En italien: caroline.morel@aclyon.fr

En allemand: valerie.hamel@ac-lyon.fr

Certification DNL

Nous remercions d'avance les nouveaux collègues de l'académie qui possèdent cette qualification mais qui n'exercent pas en DNL de communiquer leurs coordonnées ainsi que leur établissement de rattachement et la langue concernée à :

- Frédérique Hannequin pour l'anglais et l'espagnol
- Marie-Laure Jalabert pour l'allemand, l'italien, l'arabe et le chinois

Cette certification s'adresse aux enseignants du second degré uniquement, **titulaires et stagiaires**, et aux maîtres contractuels et agréés des établissements privés sous contrat qui souhaitent valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de leurs concours. Chaque année, au cours du premier trimestre, un B.I.R. publie les modalités de l'épreuve.

Nous vous encourageons vivement à passer cette certification et à enrichir ainsi votre profil professionnel. Chaque année, des besoins existent dans ces sections qui connaissent un recrutement spécifique.

Les personnels qui souhaitent s'inscrire à l'examen de certification doivent s'adresser à la

DEC, 94 rue Hénon – BP 64571 – 69244 LYON Cedex 04.

Courriel : dec@ac-lyon.fr

Sections internationales : programme limitatif pour la troisième option internationale

Le programme limitatif d'histoire-géographie qui est à enseigner obligatoirement dans les sections internationales est paru au Bulletin officiel de l'Education nationale n°29 du 21 juillet 2016 :

Histoire

Dans la langue étudiée, en prenant en compte les spécificités historiques et géographiques de la civilisation de l'espace et de l'État dont relève la section, on met en œuvre au choix :

- le thème 1 : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) ;

ou

- le thème 2 : Le monde depuis 1945 ;

ou

- le thème 3 : Société et vie politique (de l'État dont relève la section) depuis 1945.

Géographie

Dans la langue étudiée, en prenant en compte les spécificités historiques et géographiques de la civilisation de l'espace et de l'État dont relève la section, on met en œuvre au choix :

- le thème 1: dynamiques territoriales de (l'État dont relève la section) contemporain(e) ;

ou

- le thème 2 : pourquoi et comment aménager le territoire ? (en prenant appui sur l'État dont relève la section) ;

ou

- le thème 3 : (l'État dont relève la section) et l'Union européenne.

L'épreuve du DNB des sections internationales en langue étrangère est toujours un examen oral qui porte sur l'ensemble des questions étudiées pendant l'année, à parité de l'histoire et de la géographie.

Sections binationales et européennes

Nous vous rappelons la parution des fiches d'accompagnement pour les séries L et ES, très utiles également pour la mise en œuvre du programme de géographie en Abibac et Esabac

Pour l'espagnol : ressources en ligne

Nous rappelons aux collègues qui enseignent dans ces sections que L'académie de Toulouse accueille le pôle national de ressources pour l'enseignement de l'histoire-géographie en espagnol (<http://ac-toulouse.entmip.fr/portail-national-dnl-espagnol/enseigner>). Il comporte 4 rubriques (enseigner, s'informer, se former, actualités) et trois sous-parties (Bachibac, section européenne, OIB).

Nous avons besoin de vos contributions pour l'enrichir. ☐ Dans la rubrique **Enseigner**, nous vous proposons un cadre, un cahier des charges et une séance test, pour la présentation d'une séance ou d'une séquence. Ce cadre peut servir pour les sections binationales et européennes. ☐

Nous vous remercions d'adresser vos propositions à frederique.hannequin@ac-lyon.fr.

LA FORMATION DANS NOTRE ACADEMIE

Nous vous incitons fortement à vous inscrire à des **actions individuelles proposées au Plan Académique de Formation** disciplinaires et transversales (notamment en éducation au développement durable, sur la question de l'égalité fille-garçon ou bien encore en éducation prioritaire).

La date limite d'inscription est fixée au 22 septembre 2016.

Vous retrouverez sur notre site disciplinaire académique des informations pratiques concernant le PAF 2016-2017 :

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/spip.php?article988>

Actions académiques

Une série de manifestations a lieu dans notre académie et concerne particulièrement nos disciplines :

- Les Assises nationales de la laïcité, organisées par l'ISERL (institut supérieur d'étude des religions et de la laïcité) se dérouleront à Lyon du 3 octobre au 12 novembre 2016. Dans ce cadre, sont proposées deux formations inscrites au PAF à public désigné :
 - le **11 octobre** "enseigner le fait religieux en histoire-géographie" (uniquement pour les professeurs d'histoire-géographie)
 - le **18 octobre** "fait religieux et laïcité dans les enseignements" (toutes disciplines),

- une journée de formation proposée en partenariat avec la Bibliothèque municipale de Lyon, se déroulera le **mardi 4 octobre 2016** et a pour thème : « Démocratie, engagement et médias ». Tout au long de l'année scolaire, la Bibliothèque proposera aussi une série d'ateliers ouverts aux élèves et dont le descriptif et les dates vous seront communiqués par le biais de la liste académique de diffusion.

- enfin, un forum intitulé « Enseigner les mondes musulmans, langues, histoires et sociétés » se tiendra **les 3 et 4 novembre 2016**. Des interventions magistrales et des ateliers sont organisés par les laboratoires Triangle (ENS Lyon), le LARHRA (laboratoire de recherche historique Rhône Alpes), le CIHAM (Histoire, Archéologie, Littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux).

Si vous souhaitez participer à ces formations, veuillez envoyer un courrier électronique à Catherine Vercueil : catherine.vercueil-simion@ac-lyon.fr; des ordres de mission parviendront dans vos établissements.

Journée APHG : le jeudi 26 janvier 2017

Le thème retenu cette année s'intitule : « le contrôle de l'expression politique dans l'histoire ».

Cette journée est ouverte aux enseignants du public et du privé. Le nombre de places est limité. Les inscriptions se font via le PAF.

Des ordres de mission sans frais seront édités par la DAFOP ou FORMIRIS pour les enseignants n'ayant pas cours ce jour-là et ne s'étant pas inscrits au PAF.

Conférences universitaires

Comme les deux dernières années, en partenariat avec **l'Université Lyon III**, des **conférences** auront lieu certains **mercredis** après-midi de 17h à 19h30 dans les locaux du site Jean Moulin (quais du Rhône). Elles fournissent une **mise au point disciplinaire** sur des thèmes abordés dans les programmes de collège et de lycée. Une programmation vous sera communiquée par le biais de la liste de diffusion, mais vous pouvez déjà retenir la date et l'intitulé des deux premières conférences :

le mercredi 21 septembre : "les débuts de l'humanité"

le mercredi 28 septembre : "la révolution néolithique".

Compte tenu de la limitation du nombre de places, des inscriptions seront lancées rapidement via notre liste de diffusion. Il n'y a pas d'ordre de mission.

Action de formation avec le Mémorial de la Shoah

Dans le cadre d'un partenariat affirmé par une convention, l'action de formation avec le Mémorial de la Shoah est reconduite cette année. Elle aura lieu du jeudi 16 mars au dimanche 19 mars 2017 sous la forme d'un voyage d'étude à Cracovie-Auschwitz. Un appel à candidature, conjointement lancé par la DAAC et les IA-IPR, vous sera adressé début novembre, sous couvert de votre chef d'établissement.

Rappelons qu'une rubrique abritant des ressources sur cette thématique est consultable sur le site académique dans l'onglet services éducatifs et que Fabrice Romanet, correspondant du Mémorial dans notre académie se tient à votre disposition pour toute information à ce sujet.

Actions au plan national

- le Festival International de Géographie de Saint-Dié aura lieu du 30 septembre au 2 octobre 2016 sur le thème « un monde qui va vite ? » avec la Belgique comme pays invité (<http://www.fig.saint-die-des-vosges.fr/>)

- les Rendez-Vous de l'Histoire auront lieu du 6 au 9 octobre 2016 sur le thème : « Partir »

(<http://www.rdv-histoire.com/>)

- les Journées de l'économie (JECO) se dérouleront cette année à Lyon, du 8 au 10 novembre 2016 ; vous pouvez vous inscrire directement sur le site : www.journeeseeconomie.org

DES CONCOURS SCOLAIRES AVEC NOS ELEVES

La transmission des valeurs de la République prend du sens quand les élèves s'investissent dans des projets. Les actions éducatives dont certaines se traduisent par des concours scolaires constituent un cadre propice pour travailler sur ces valeurs et développer la citoyenneté de nos élèves. Elles s'inscrivent pleinement dans le parcours citoyen. Comme chaque année, le programme prévisionnel d'actions éducatives paraîtra prochainement sur Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid47920/programme-previsionnel-des-actions-educatives.html>.

L'éventail des manifestations et des concours est très large. Nous souhaitons cependant attirer particulièrement votre attention sur :

- **le concours « Découvrons notre Constitution »**, mis en œuvre pour la première fois cette année, il a pour but de permettre aux élèves d'appréhender, par une réflexion et un travail collectifs, les grands principes sur lesquels est fondée notre République. Pour l'année 2016-2017, le concours est centré sur les classes du cycle 3. Il sera également ouvert à partir des années suivantes aux classes du cycle 4. Le BO n° 30 du 25 août 2016 en fixe les modalités.

- **le Concours National de la Résistance et de la Déportation**. Le thème retenu pour l'année scolaire 2016-2017 est « **La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi** ». Le BO n° 26 du 30 juin 2016 en fixe les modalités : le règlement connaît quelques modifications par rapport aux années précédentes en particulier avec l'introduction d'un jury académique et le passage de six à quatre catégories de participation.

Pour vous aider à travailler sur la thématique retenue, vous trouverez également des pistes très pertinentes sur le site internet du **Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation (CHRD)** (www.chrd.lyon.fr). Outre le CHRD, nous tenons à signaler que l'académie de Lyon a la chance de bénéficier d'institutions de qualité telles que le **Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Loire**, la **Maison d'Izieu** ou encore le **Mémorial Montluc** à Lyon, qui depuis la rentrée scolaire 2011, propose des horaires et des activités entièrement destinés à l'accueil des groupes scolaires (visites du réfectoire et des cellules, ateliers pédagogiques). Le programme pédagogique sera prochainement mis en ligne sur le site du Mémorial.

N'hésitez pas également à travailler avec vos élèves en collaboration avec les services des archives départementales.

Par ailleurs, les services de **l'Office national des Anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)** proposent, dans chaque département, des expositions itinérantes, et des ressources utiles. Voici leurs coordonnées :

- ONACVG de la Loire (nouvelle adresse, téléphone inchangé), Maison de l'Armée, 31, rue Voltaire, 42014 ST ETIENNE 04 77 91 14 18

- ONACVG de l'Ain, 3, rue Brillat-Savarin, Bourg en Bresse, 04 74 21 09 95

- ONACVG du Rhône, 3-5 rue Louis Vitet, Lyon, 04 78 27 15 61

Comme chaque année, un document pédagogique est élaboré par l'une des fondations de mémoire partenaire du concours (pour la session 2016-2017, il s'agit de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation). Il sera accessible au public dans le courant du mois d'octobre 2016. Pour plus d'informations à ce sujet, on vous invite à consulter le site Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/cnrd>.

Enfin, rappelons que le réseau **Canopé** a été chargé de réaliser un espace dédié au concours sur

Internet. Ce portail est destiné à référencer les informations officielles, les ressources et les outils pédagogiques actualisés et utiles aux candidats. Il est accessible à l'adresse suivante : <http://www.cndp.fr/cnrd>.

- **Prix du Trinôme académique de Lyon 2017**: dans le cadre de l'attribution de son prix qui récompense le travail collectif d'une classe ou d'un groupe d'élèves portant sur des questions de "Défense et sécurité". Un courrier décrivant l'appel à projet ainsi que le thème et les modalités de participation sera adressé aux établissements scolaires en ce début d'année.

- Dans le cadre du partenariat établi entre le ministère de la Défense et l'Education nationale, une exposition ouverte gratuitement au public et intitulée « L'Epopée de l'uniforme militaire français » présentera l'évolution et l'influence des uniformes, tissus imprimés et accessoires militaires sur la mode ; elle se déroulera du 23 septembre au 27 novembre 2016 à la Sucrière de Lyon 2^{ème} et sera complétée par des conférences sur des sujets d'Histoire ou relevant de l'EMC.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site infos@defense-lyon.fr ; pour réserver : reservations@defense-lyon.fr

Rappelons que le Trinôme académique de Lyon a un site internet sur lequel vous pouvez suivre l'actualité de ses activités ainsi qu'un certain nombre de ressources utiles pour aborder les questions de défense et de sécurité présentes dans les programmes d'EMC. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'adresse suivante : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/trinome-academique/>

- Depuis un certain nombre d'années, le **fonds Annie et Charles Corrin** décerne un prix pour l'enseignement de l'histoire de la Shoah. Cette distinction sera remise au lycée Louis le Grand le jeudi 23 février 2017. Ce prix récompense une initiative pédagogique visant à développer l'étude et l'enseignement de cette période. Vous pouvez présenter des travaux portant sur le thème de la Shoah réalisés pendant l'année 2015-2016 ou les années précédentes. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site www.prixcorrin-fsju.org , la date limite d'inscription étant fixée au 20 novembre 2016.

La commémoration du **centenaire de la Grande guerre** demeure d'actualité pour cette année scolaire puisque l'année 2017 marquera le troisième temps fort des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale. Le **portail internet de la Mission du Centenaire** (<http://centenaire.org/fr>) propose un espace pédagogique précieux. Il a pour vocation de fournir des informations pratiques utiles aux enseignants et des outils pédagogiques disciplinaires et pluridisciplinaires leur permettant de s'inscrire dans les commémorations du Centenaire. Le comité académique du Centenaire poursuit ses missions : encourager et coordonner les manifestations et les projets académiques relatifs à la Première Guerre mondiale, sélectionner les projets d'établissement ou de classes les plus remarquables pour les transmettre à la Mission du Centenaire pour labellisation. Une cinquième vague de labellisation est en cours, un courrier adressé à vos chefs d'établissement ainsi que des informations parues au Bulletin d'informations rectorales (BIR) du 5 septembre 2016 vous donneront toutes les modalités de participation. Les projets doivent être renvoyés **avant le 19 octobre 2016** et doivent être adressés à l'attention de Madame Vercueil, référente académique « Mémoire et citoyenneté » à la DOS 3 Prix et concours, 92 rue de Marseille, 69354 Lyon cedex 07.

Il existe bien d'autres concours scolaires relevant d'une discipline ou de démarches transversales :

Concours « Buzzons contre le sexisme » - saison 6

Le concours "Buzzons contre le sexisme" a toute sa place dans les actions menées dans le cadre de l'enseignement moral et civique et du parcours citoyen. Il s'agit d'un concours de créations vidéo sur la question du sexisme, dont la durée doit être de 2 à 7 minutes et qui peuvent porter sur un

sujet libre ou sur un sujet prévu par le concours :

- 1) L'injure <http://www.unige.ch/communication/Campus/campus118/dossier1.html> ou
- 2) Le cybersexisme <http://www.centre-hubertine-auclert.fr/stop-cybersexisme/glossaire>

Tous les participants bénéficient d'un accompagnement après l'inscription sur le site : <http://www.teledébout.org/>

Calendrier du concours

- Inscription jusqu'au 31 décembre 2016
- Envoi des films avant le 15 mars 2017
- Annonce des gagnant-e-s en mai 2017, remise des prix et projection des films primés au cinéma en mai/juin 2017.

Les Olympes de la parole

Les « Olympes de la Parole » est un concours national organisé par l'Association française des femmes diplômées des universités (AFFDU), avec le soutien du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du ministère en charge des droits des femmes et du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'adresse aux classes de collège et de lycée (général, technologique, professionnel et agricole) de l'enseignement public et privé sous contrat.

Deux options sont possibles : réaliser une saynète théâtralisée ou bien réaliser un clip vidéo.

Le sujet de cette année est le suivant :

Au travail, comme dans la vie privée, que ce soit pour s'informer, communiquer, commercer, créer..., le numérique fait partie intégrante de notre quotidien

De nombreux métiers s'y rapportent, certains se créent, d'autres évoluent :

- ceux tournés vers la recherche et le développement des techniques ;
- ceux tournés vers les usages.

Face à ce bouleversement de notre économie et de nos modes de vie, vous vous interrogerez sur la répartition femmes/hommes dans les différents métiers du numérique et proposerez des solutions pour parvenir à l'égalité.

Toutes les modalités du concours sont disponibles ici : <http://eduscol.education.fr/cid45623/les-olympes-de-la-parole.html> et la date limite d'inscription est le 6 janvier 2017.

L'an dernier, l'académie de Lyon s'est distinguée en catégorie Collège avec l'obtention du **Troisième prix** par une classe de 4^{ème} du collège Colette de Saint-Priest : Félicitations aux élèves et à leurs enseignant.e.s !

Prix 2017 « Non au harcèlement » – concours académique et national – BOEN du 8 septembre 2016

Le prix « Non au harcèlement » invite les élèves à réaliser une affiche ou une vidéo de prévention du harcèlement ou du cyberharcèlement, y compris sexiste, dans le cadre du plan de prévention de leur établissement. Les projets doivent être le produit d'un travail collectif.

Ce prix est ouvert aux élèves du cycle 3 jusqu'au lycée. Deux prix spéciaux seront remis, au niveau national, pour des projets portant sur le harcèlement sexiste et sexuel, réalisés par des jeunes concourant dans les catégories 4e-3e et lycée (un prix par tranche d'âge concernée). Dans la première phase, académique, du prix, un « coup de cœur » (primé à hauteur de 1 000 € par la MAE) est décerné dans chaque académie.

Ce prix, au delà de la valeur qu'il peut revêtir, permet d'engager un travail important au niveau d'un établissement et de briser une loi du silence parfois à l'œuvre sur la question du harcèlement.

Les productions peuvent être adressées au niveau académique jusqu'au 27 janvier 2017.

Les membres du jury 2016 tiennent à témoigner de la qualité des productions réalisées toutes catégories confondues. Vous pouvez retrouver les productions primées en 2016 ainsi que des

outils de sensibilisation à l'adresse suivante :

<http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/outils>

Les clés pour l'éducation au développement durable

Ce concours national vise à identifier, valoriser et partager les projets des écoles, des collèges et des lycées généraux, technologiques et professionnels particulièrement engagés dans le développement durable. Les projets inter-établissements sont pleinement recevables. Ces projets, qui doivent impliquer des partenaires de l'école ou de l'établissement, en particulier territoriaux, permettent aux élèves de s'approprier les enjeux du développement durable, de la transition énergétique, du changement climatique et des réponses qui peuvent être apportées à ces enjeux, tout en acquérant les compétences et les connaissances aussi bien transversales que spécialisées qui s'y rattachent, et en se formant à leur rôle de futurs citoyens lucides, informés et responsables.

Ces projets seront autant de supports pour les apprentissages tant scientifiques que civiques et sensibles et peuvent s'intégrer à des projets éducatifs territoriaux en cours, voire à des projets territoriaux de développement durable.

DE NOUVEAUX ENSEIGNANTS A ACCOMPAGNER

Les stagiaires lauréats de concours externes, internes, réservés et par liste d'aptitude sont accueillis dans les établissements et accompagnés par des tuteurs ou tutrices expérimentés. Dans le cadre du tutorat mixte, chacun-e de ces professeur-e-s est accompagné-e durant l'année de stage par un tuteur de terrain et par un tuteur universitaire désigné par l'ESPE en complément de la formation.

Nous remercions vivement les enseignant-e-s qui assument cette charge de tutorat.

Comme l'an dernier les étudiants inscrits en master 1 seront accueillis par certain-e-s d'entre vous en classe selon les modalités suivantes :

-un stage d'une journée (le vendredi) du 2 décembre 2016 au 12 février 2017

-un stage massé de deux semaines dans la période du 3 avril au 15 mai 2017

Nous souhaitons à chacun.e d'entre vous, une année riche, constructive et pleine de projets professionnels et nous vous **remercions** pour votre implication au service des élèves.

Les IA-IPR d'Histoire et Géographie

Frédérique Hannequin

Marie-Laure Jalabert

Christine Lauer

Catherine Vercueil-Simion